République Démocratique du Congo

MINISTERE DES MINES

Le Ministre

ARRETE MINISTERIEL N° 0.2.0.3/CAB.MIN/MINES/01/2014 DU 23 JAN 2014
PORTANT RETRAIT DU PERMIS DE RECHERCHES N° 6537 OCTROYE A LA SOCIETE RUBACO SPRL

MINISTRE DES MINES

Vu la Constitution, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f et 203 point 16 ;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10 alinéa 1er littera b, 12 alinéa 2 littera c et 279 ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier ;

Vu l'Ordonnance n° 12/007 du 11 juin 2012 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République, et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 12/008 du 11 juin 2012 fixant les attributions des Ministères spécialement son article 1er. B point 14 ;

Vu l'Ordonnance n° 12/004 du 28 avril 2012 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres, d'un Ministre Délégué et des Vice Ministres ;

Vu l'Arrêté Ministériel n° 001/CAB/MIN/ECN-T/27/JEB/12 du 30 janvier 2012 portant classement des forets sèches et des savanes boisées du Plateau de Kundelungu ;

Vu l'Arrêté Provincial n° 2012/0026/KATANGA du 28 mars 2012 portant établissement d'une Zone de Restriction dans le district du Haut-Katanga ;

ARRETE :

3ème niveau, Immeuble Gécamines (ex-SOZACOM), Boulevard du 30 Juin, Kinshasa/Gombe – RDC
Tél. : (00243) 01 – 510 – 4771
Site Web : www.mines-rdc.cd
Email : info@mines-rdc.cd

Article 1er :

Le Permis de Recherches n° **6537**, couvrant 60 carrés dans le Territoire de Kasenga, Province du Katanga, octroyé à la société **RUBACO,** est retiré.

Article 2 :

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 23 MAI 2014

Martin KABWELULU

AMPLIATIONS

Cabinet du Président de la République	: 1
Cabinet du Premier Ministre	: 1
Cabinet du Ministre des Mines	: 2
Secrétariat Général des Mines	: 1
Cadastre minier	: 1
CTCPM	: 1
SAESSCAM	: 1
Direction des Mines	: 1
Direction de Géologie	: 1
Direction des Investigation	: 1
Direction chargée de la Protec. de l'Environ	: 1
Div. Prov./des Mines & Géologie du ressort	: 1
Sté Rubaco	: 1
	14